

N°11- FEVRIER 2023



# Le Défouloire

Journal d'informations syndicales



*“Celui qui combat peut perdre mais celui qui ne combat pas a déjà perdu”*

## EDITO:

**Cher(e)s camarades,**

Avant tout chose, nous venons vous souhaiter chaleureusement à chacun d'entre vous, ainsi qu'à vos proches, nos meilleurs vœux pour 2023.

Que cette nouvelle année réponde à tous vos souhaits. Qu'elle vous préserve des aléas de la vie et qu'elle vous satisfasse tant du point de vue personnel que professionnel.

L'année 2023 idéale à la DGFIP serait une année :

- sans suppression d'emploi
  - sans restructuration ou fermeture de services, sans contre-réforme rétrograde des retraites avec un âge de départ à 64 ans et une augmentation de la durée de cotisation à 43 ans
  - sans petite musique lancinante et désagréable anti fonctionnaire distillée par certains de nos dirigeants
  - sans nauséabonds relents de racisme et de haine de l'autre véhiculés par les nervis de l'extrême droite
- mais
- avec une juste reconnaissance morale et pécuniaire de l'investissement des travailleurs en général et des agents de la DGFIP en particulier
  - avec une fiscalité plus juste et redistributive ...

Malheureusement il sera difficile d'atteindre et même d'approcher cet idéal. Mais c'est en se battant et en affirmant nos idéaux que nous pouvons nous en approcher le plus possible.

Alors, fort de notre légitimité suite aux résultats des élections professionnelles, nous allons continuer à nous faire entendre, à nous battre !!!

Continuons à défendre et affirmer haut et fort les valeurs à lesquelles nous croyons : les valeurs de justice sociale et fiscale, un service public de qualité au service de tous, de meilleures conditions de travail, une juste rémunération ...

A la sinistrose ambiante nous souhaitons opposer l'optimisme, parce que rien n'est jamais perdu tant qu'on ne baisse pas les bras, parce que nous n'avons pas envie de laisser tomber, même si la lutte est difficile.

En 2023 nous continuerons d'assurer la défense individuelle et collective des agents.

En 2023 nous nous inscrirons dans les mobilisations pour combattre le projet de réforme des retraites régressif. 2023 sera et doit être une année combative !!!

## **Assassinat de notre collègue dans le Pas de Calais :**

Le 21 novembre 2022 s'est produit un horrible drame à Bullecourt (Pas-de-Calais) pour 2 agents de la Direction Générale des Finances Publiques dans le cadre de l'exercice de leur mission de contrôle fiscal.

Un de nos collègues a été assassiné et une collègue a été séquestrée et très profondément choquée. Ce drame a profondément ému et choqué l'ensemble des personnels de la Direction Générale des Finances Publiques.

Sollicitée par de nombreux médias, notre organisation syndicale a fait le choix d'une communication sobre et mesurée, respectueuse de la douleur des familles endeuillées, du désarroi et de l'immense tristesse des services directement touchés.

Le contexte économique et social actuel, si difficile soit-il, ne peut ni justifier les discours anti-fonctionnaires qui ne cessent de se propager ni alimenter les relents poujadistes. Cet acte odieux perpétré sur des fonctionnaires a été condamné de manière unanime par le Ministre en charge des comptes publics, le Secrétaire Général du Ministère, le Directeur Général des Finances Publiques et nous saluons leurs propos qui étaient attendus par les personnels et les familles des victimes. Les agents de la DGFIP, confrontés quotidiennement aux difficultés de nos concitoyens, ne peuvent devenir des cibles désignées et n'ont pas vocation à être les réceptacles d'incivilités ou de violences morales et physiques.

Les agents des Finances publiques se remémorent, avec colère les propos inacceptables qu'Emmanuel Macron a tenu le 10 octobre 2019 lors du forum annuel de BPI France devant des centaines d'entrepreneurs.

Il avait encouragé les entrepreneurs à le citer pour demander au fisc, à l'inspection du travail ou à l'Urssaf à bénéficier du «droit à l'erreur» pour éviter d'être sanctionné dès le premier manquement. « Vous pouvez le dire de ma part : quand quelqu'un arrive et pour la première fois vous met la douille, vous dit je vous mets tout de suite les pénalités plein-pot, vous pourrez lui dire, «j'ai vu le président de la République, il nous a dit qu'il y a le droit à l'erreur ! S'ils ne sont pas au courant vous m'écrivez ! Et ce sera corrigé ! »

Le Président de la République, suite à ce drame, n' a, d'ailleurs, pas daigné s'exprimer ni par écrit ni oralement, contrairement à son habitude.

Face à l'inacceptable qui s'est produit, la parole du président de la république revêt une importance particulière. A ce titre, son silence pose question. Tous les fonctionnaires, garants de l'autorité de l'État et au service de leurs concitoyens, victimes d'agressions mortelles, sont en droit d'être soutenus et (re) légitimés dans leurs fonctions.

Fonctionnaires au service de l'État, les agents de la DGFIP ne peuvent déroger à ce principe. Ils attendaient de sa part une condamnation ferme de ces actes intolérables et auraient apprécié voir s'élever la parole présidentielle pour rappeler l'importance des missions de la DGFIP.

## **L'amateurisme version DG au niveau des mutations !!!**

Par un message sur Ulysse le 15 décembre, la DGFIP nous a donné la date d'ouverture de la campagne de mutation pour les mouvements nationaux au 1er septembre 2023. La campagne d'élaboration des vœux du mouvement national, pour les catégories A, B et C débutera le 10 janvier 2023.

Mais nous avons eu la surprise d'apprendre que, contrairement à ce qui était attendu et entériné , ce ne sera pas le nouvel applicatif MOUV'RH qui sera utilisé, mais à nouveau SIRHIUS demande de vœux.

Comme annoncé lors du Groupe de Travail LDG ( Lignes Directrices de Gestion Mobilité; en français courant, les mutations) , l'application pleine et entière des priorités légales, des critères supplémentaires et de leurs cumuls prévue par les LDG devait être mise en œuvre en 2023, avec le déploiement de l'outil MOUV'RH.

MOUV'RH a connu des "difficultés" selon la DG pendant la campagne de mutation sur les postes comptables et les CDL en novembre 2022. Les corrections sont en cours mais ne pourront pas être finalisées dans un calendrier compatible avec la prochaine campagne de mutation des agents de catégorie A (inspecteurs), B et C dans MOUV'RH. En gros, c'est un nouveau bide à mettre à l'actif de l'amateurisme de la DG. Le tout dans la droite ligne des soucis techniques récurrents sur nos applications métiers, sur la téléphonie TOIP et les bugs au moment des élections professionnelles.

Le sous investissement chronique au niveau de la DGFIP

Cela fait 2 ans que cela dure en ce qui concerne l'application des LDG Mobilités (et donc des nouveaux critères de mutations) ..... Rappelons que conformément à la Loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019, les LDG, une fois entérinées en CTR deviennent "la Loi " en matière de mobilités à la DGFIP pour un an. La DGFIP est donc hors la loi. Chapeau les artistes !!!

### **Téléphone et informatique en toc :**

La DGFIP a décidé de basculer la téléphonie dans ses services en protocole TOIP. La ToIP (Telephony over Internet Protocol) est un service de communications qui utilise le protocole de réseau Internet (IP).Roanne début 2022 et notamment Montbrison en avril 2022 ont servi de cobaye. Depuis tous les services y sont passés et le moins que l'on puisse dire, c'est que de nombreux téléphones ont bien failli passer par la fenêtre.

Au rayon des problèmes nombreux et variés :

- des réinitialisations fréquentes rendant l'appareil inutilisable pendant plusieurs minutes
- des coupures intempestives en plein milieu d'un appel
- des difficultés à entendre et se faire entendre de nos interlocuteurs; c'est simple, on se demande quelquefois si la personne au bout du fil n'appelle pas du fond d'une grotte (pourtant, il y a peu d'habitations troglodytiques dans la Loire!).

Il est demandé aux agents, lorsque la TOIP ne fonctionne pas, de faire des tatoo sur l'assistance informatique et cela reste souvent sans réponse car il n'y a pas vraiment de solutions.

Mais s'il n'y avait que le téléphone par internet qui ne fonctionnait pas ...

Le mois de décembre 2022 a été particulièrement catastrophique au niveau du fonctionnement des applications de la DGFIP : portail métier planté entièrement plusieurs fois, Iliad ou autres applications ralenties à l'extrême ce qui stresse particulièrement les agents lorsqu'ils sont submergés de travail et qu'il faut dix fois plus de temps pour traiter un contentieux par exemple, Sirhius Rh très souvent en maintenance et la cerise sur le gâteau, le plantage en règle le premier jour du portail pour voter aux élections professionnelles.

Peut-être faudra il un jour réellement mettre les moyens financiers et humains là aussi afin que toutes ces applications fonctionnent normalement et que les agents puissent travailler plus sereinement ?

## Et au concours du slogan le plus débile, le gagnant est ... :

La présentation du plan de sobriété énergétique a eu lieu le 6 octobre 2022 par une brochette de ministres. Et a été dévoilé un slogan qui frise le ridicule et pousse plus loin l'infantilisation des citoyens tout en les prenant pour des imbéciles : la fameux et fumeux « je baisse, j'éteins, je décale ».

Il faut espérer que Mac Kinsey n'ait pas facturé ce slogan trop cher.

Après le covid et l'invitation à laisser mamie non vaccinée dans la cuisine pour les Noël 2020 et l'attestation pour sortir faire pisser le chien, voici une nouvelle intrusion de nos gouvernants dans l'intimité de nos foyers en nous sommant de faire des économies d'énergie. Nos dirigeants sont-ils si stupides ou en décalage avec la réalité quotidienne de millions de Français pour penser que les gens surchauffent leurs foyers et balancent l'énergie et l'argent par les fenêtres alors qu'ils sont de plus en plus nombreux à avoir du mal à boucler les fins de mois ?

Au travail aussi, du moins dans les bâtiments publics, le chauffage doit être réglé à 19°C. Dans certains services de la DDFIP de la Loire, des collègues se sont retrouvés à travailler les matins dans des bureaux à 16°, 17° C. Les gestionnaires ont même la possibilité de supprimer l'eau chaude dans les sanitaires, en dehors des usages pour lesquels celle-ci est indispensable (douches, points d'eau pour le ménage) et lorsque les conditions le permettent. Après nous avoir bassiné qu'il fallait nous laver les mains 50 fois par jour au savon et à l'eau chaude pour contrer le covid, bonjour la cohérence !!! A quand le pot de chambre sur le poste de travail pour éviter de trop utiliser la chasse d'eau ???

Toutes ces pitreries gouvernementales démontrent avant tout une chose. Aujourd'hui, nos gouvernants ne gèrent plus le pays qu'en réagissent à court terme et non avec une vision claire à long terme. Comment nous faire croire que le manque de production d'électricité cet hiver est dû entièrement à la guerre en Ukraine et à la baisse de l'arrivée du gaz russe ? Le manque d'investissement financier et humain depuis de nombreuses années dans les différentes infrastructures d'EDF permet plus sûrement d'expliquer qu'autant de réacteurs nucléaires soient en même temps en réparation.

Nos gouvernants ne sont plus que des pantins communicants et non des dirigeants avec une vision claire (cf l'épisode grotesque des ministres défilants en col roulé plusieurs semaines avant l'annonce du plan de sobriété, sûrement une nouvelle idée soufflée par Mac Kinsey!)

## BON PLAN HIVER 2022

NE DITES PLUS :

je suis trop pauvre pour me chauffer



MAIS PLUTÔT :

J'ai choisi la sobriété énergétique pour sauver la France de la pénurie



## **Non à la contre-réforme des retraites :**

Le gouvernement a officiellement présenté son projet de réforme régressif des retraites avec un report de l'âge de départ à la retraite à 64 ans et une augmentation de la durée de cotisation qui passe à 43 ans dès 2027.

Le gouvernement veut aller vite. Si nous ne le faisons pas reculer, cette contre-réforme sera mise en œuvre dès le 1er septembre 2023 pour toutes les générations nées à partir de 1961. Avec ce projet, les catégories les plus modestes et précaires seront les plus fortement touchées, et les personnes prochainement retraitables verront encore reculer cette échéance.

Malgré l'idée véhiculée d'une espérance de vie qui s'allonge, qui nécessiterait donc de travailler plus longtemps, c'est la possibilité de bénéficier d'une retraite en bonne santé qui sera remise en cause.

Cette nouvelle réforme est un choix politique : celui de réduire les dépenses publiques, et en particulier les dépenses sociales, au détriment des salariés. Par exemple, une augmentation de quelques euros par mois des cotisations patronales et salariales suffiraient à gagner plusieurs milliards d'euros par an. Mais le gouvernement préfère dans sa logique libérale nous faire travailler plus longtemps. Toutes les organisations syndicales représentatives ont appelé l'ensemble des salariés à être en grève et à manifester les 19 janvier 2023 et 31 janvier 2023. Deux journées avec une mobilisation pas vue depuis longtemps (+de 2 millions de personnes à chaque fois) . Ensemble, on va les faire reculer !

Un nouvel appel à mobilisations a été lancé pour les journées des 7 et 11 février.

## **Lettre à Stan :**

Monsieur le ministre, monsieur le député, monsieur Guérini, Stanislas,

A priori, bien que je n'en sache rien avant ce vendredi 27 janvier, nous avons l'air d'être intime. Bien, oui, vous m'envoyez des vidéos de vous sur mon adresse mail perso.

Alors excusez-moi mais malgré cela, je vous réponds sur votre boîte mail professionnelle.

Premièrement, parce que je n'ai pas votre boîte mail personnelle.

Deuxièmement, parce que contrairement à vous et vos copains du ministère de la destruction du service public, j'ai un minimum de savoir vivre, chose qu'on apprend visiblement pas à l'ENA.

Et oui, quelle ne fut pas la surprise, l'indignation, la colère de recevoir sur nos boîtes mails personnelles votre vidéo de propagande où vous nous expliquez tous les bienfaits de votre réforme des retraites. Propagande ne serait pas le mot juste pour les portes paroles du ministère; il faudrait parler plutôt de pédagogie.

Il est vrai que le fonctionnaire moyen, tout comme le citoyen lambda a besoin pour rattraper sa bêtise crasse et son imbécillité incommensurable de la pédagogie des sachants comme vous, qui ont fait des hautes études et arpentent les couloirs du pouvoir.

En gros, vous nous prenez sacrément pour des « imbéciles », pour ne pas utiliser un autre terme... Ne vous inquiétez pas, même avec notre QI d'huître à marée basse, on a bien pigé la finalité.

Bon, les préliminaires de ce courrier étant terminés, on va rentrer dans le vif du sujet parce que, en fait, vous êtes un peu bordeline au niveau de la loi.

Bon, un ministre hors la loi, c'est à peu près aussi courant qu'un démineur unijambiste ou un cycliste pro asthmatique mais quand même !

Vous ne vous seriez pas légèrement assis sur la loi informatique et liberté et sur la protection des données personnelles ???

Se servir des adresses mails de l'ensap et faire envoyer par la DGFIP votre vidéo de charme à tous les fonctionnaires !

Il paraît que le directeur de la CNIL, en apprenant votre forfait, à avaler son café de travers !

Vous connaissez le RGPD ??? règlement européen sur la protection des données. Il stipule qu'il est impossible d'utiliser les données des personnes pour des finalités qui n'ont pas été portées à leurs connaissances.

Jusqu'à preuve du contraire, les agents ayant donné leur adresse mail personnel sur le site ensap l'ont fait pour recevoir leur fiche de paye, faire des simulations de retraites ... et voter aux élections professionnelles... à aucun moment pour recevoir votre propagande politique, pardon communication politique.

Parce que, votre réforme, pour l'instant, sauf à considérer l'Assemblée Nationale comme un paillason, elle n'est pas encore votée. Et donc, votre vidéo n'a pas une portée explicative, pédagogique comme le dit votre porte-parole (ce qui serait éventuellement le cas si la loi était votée) mais une portée politique et de propagande !

Attention, pas de récidive ! Car la prochaine fois, on ira au-delà du signalement à la CNIL et de la mauvaise pub à la presse. Ce sera une plainte au tribunal si vous tenez à continuer à vous asseoir sur la loi et la déontologie !

Ce serait drôle que , pour une fois, plutôt qu'un agent qui se retrouve en discipline pour avoir juste regarder son propre dossier sur Adonis, on voit un certain Stanislas Guérini dans le BO annuel des sanctions.

Alors, arrêtez vos spams !

### **Représentants Solidaires dans les instances départementales :**

Merci encore pour votre participation importante aux élections professionnelles de décembre 2022 malgré les chausse-trappes de la DG et les problèmes rencontrés pour voter.

Merci encore pour votre confiance qui fait de Solidaires Finances Publiques la première organisation du département avec une augmentation de plus de 10 % par rapport à 2018.

Vos élus Solidaires sont :

#### **CSA :**

**TITULAIRES:** Christiane RIGAUD, Béatrice BONACORSI, Olivier GUETON, Rémy ALEMAN, Grégory PROTIERE

**SUPPLEANTS:** Chantal GACON, Christine CAMBRAY, Sophie VANDENHOVE, Catherine DEBERNARDI, Pascal SOULIER

#### **CSA Formation Spécialisée :**

**TITULAIRES:** Christiane RIGAUD, Béatrice BONACORSI, Olivier GUETON, Catherine DEBERNARDI, Rémy ALEMAN,

**SUPPLEANTS:** Violaine DUBARD, Marie Andrée GIRAUD, Christophe DA SILVA, Julie MARTINELLO, Jean Luc GIBERT

#### **CDAS :**

**TITULAIRES:** Christine CAMBRAY, Nesrine AOUI, Pascal SOULIER

**SUPPLEANTS:** Catherine DEBERNARDI, Chantal GACON, Violaine DUBARD